

Québec fut consulté ainsi que plusieurs autres. Mgr Hubert se prononça d'abord contre l'opportunité d'établir une université, et réclama les biens des Jésuites pour l'Église. Puis, parlant de la question religieuse, il dit :

« On a annoncé d'avance une union qui protégerait le catholique et le protestant. Voilà des termes bien vagues. Quels moyens prendrait-on pour réaliser cette union si nécessaire ? En préposant à l'université, dira quelqu'un, des hommes sans préjugés. Mais ceci ne fait qu'accroître la difficulté, loin de la résoudre. Car, qu'est-ce que l'on appelle des hommes sans préjugés ? Suivant la force de l'expression, ce devrait être des hommes ni follement prévenus en faveur de leur nation, ni témérairement zélés pour inspirer les principes de leur communion aux jeunes gens qui n'en auraient pas été imbus... Mais aussi, d'un autre côté, ce devraient être des hommes honnêtes... au lieu que, dans le langage des écrivains modernes, un homme sans préjugés est un homme opposé à tout principe de religion, qui, prétendant se conduire par la seule loi naturelle, devient bientôt sans mœurs... »

...Des hommes de ce caractère (et notre siècle en abonde, pour le malheur et la révolution des États) ne conviendraient nullement à l'établissement proposé. »

Les paroles de Mgr Hubert sont aussi vraies aujourd'hui qu'en 1790. Et l'attitude des évêques de notre province, en 1907, est semblable à celle qui fut prise par l'évêque de Québec il y a plus d'un siècle.

L'incident regrettable de l'*École de Rawdon* (1) a fourni à S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, il y a à peine cinq semaines, l'occasion de condamner formellement ces prétendues *écoles nationales* à base non confessionnelles (*non-sectarian*). Dans une lettre adressée aux journaux, le 24 janvier 1907, l'archevêque de Montréal disait :

« Toute école de ce genre (école non-confessionnelle), il faut que les catholiques le sachent, *est condamnée parce que* — ce sont les paroles de Léon XIII que je cite, — *il ne se peut rien de plus pernicieux, de plus propre à ruiner l'intégrité de la foi et à détourner les jeunes gens du sentier de la vérité.* »

(1) Dans les derniers jours de janvier dernier, une délégation, venue de Rawdon, comté de Joliette, rencontra le premier ministre de la province, à Québec. Une demande d'argent fut faite en faveur d'une école où l'on enseignerait surtout l'anglais.

L'un des délégués dit, en substance, que la future école serait fréquentée par les catholiques et les protestants, et qu'à ce titre elle ne serait pas animée d'un esprit sectaire, voulant dire par là que les protestants y seraient traités avec justice.

À cette occasion, un journal publia une dépêche allant à dire que la délégation de Rawdon, qui comprenait deux prêtres, avait demandé un octroi en faveur d'une école *non-confessionnelle*. De là la lettre de S. G. Mgr Bruchési, et un peu plus tard, la déclaration du premier ministre de la province, déclaration dont nous parlons plus loin.